***S 49 Information aux salariés, des élus CGT au CSE***

**Toujours plus de profits, toujours plus mépris !**

**Bienvenue chez Stellantis !**

**Info CSE horaires**

Lors du CSE qui a eu lieu le mardi 30 novembre 2021, **la direction annonce les samedis suivants :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **TA** |  | 11/12/2021(collectif) |  |
| **TB** | 04/12/2021(collectif) |  | 18/12/2021(individuel) |

Le dimanche 19 décembre et le 16 janvier 2022 seront les dimanches cyclés pour l’équipe de nuit.

Le calendrier de travail sera le même sur l’emboutissage (sauf ajustements liés aux stocks).

Départ en congés le 23 décembre fin de poste pour les TA, TB et horaires de journée. Pour la nuit le 24 au matin.

La direction a annoncé le projet de création d’une équipe de week-end sur le secteur de l’emboutissage à partir de début 2022, cette annonce sera confirmée en décembre.

**La meilleure façon de répondre au carnet de commande rempli, c’est la création d’équipes de VSD dans tous les secteurs pour créer des emplois et répartir le travail entre tous et toutes.**

**Retour de congés**

La reprise du travail se fera le mercredi 5 janvier 2022, sauf pour certains secteurs pour des besoins d’encours de production (Ferrage, Peinture…).

Le 3 serait en jour d’annualisation ou en jour de congés payé, et le 4 se serait un H- modulation (confirmation au CSE fin décembre).

**La direction prévoit de faire travailler le samedi 8 janvier 2022 en H+ modulation collective (non payé).**

Elle nous fait reprendre le 5 janvier pour des raisons de landing (optimisation fiscale) et nous impose un samedi gratuit dès la reprise. Voilà le respect que porte la direction envers ceux qui leurs créer leurs richesses. Honteux et scandaleux !

**La CGT, a donné un avis défavorable à cette désorganisation du travail et a réclamé l’embauche de tous les intérimaires, et l’arrêt des samedis et dimanches obligatoires !**

**Mise au point !**

La direction aime les belles formules bien lisses, une jolie vitrine… Dans le cadre de la présentation de la nouvelle usine le 26 novembre avec l’ensemble des Organisations Syndicales, elle n’a pas hésité à prendre la CGT en photo et… de dos, car nos élus présents refusaient de poser pour la photo (il faut toujours se méfier de ce qui arrive par derrière).

Contrairement à ce qu’elle affirme, à la CGT nous ne co-construisons rien avec elle ! Il n’y a qu’a voir avec quel mépris elle déplace les salariés d’un secteur à l’autre, pousse certains de nos camarades à quitter la boîte, maltraite les autres avec des cadences infernales et rogne toujours un peu plus nos droits. Elle n’en a jamais assez ! Nous ne mangeons pas dans sa main et nous refusons de participer à son jeu Hypocrite.

**A la CGT nous pensons que les salariés ont des intérêts propres à défendre et en opposition à cette direction qui piétine toujours plus nos vies.** **Nous continuons à penser que c’est collectivement que nous pourrons nous en sortir, tous ensemble en imposant un réel rapport de force.**

**Ni collaborateur, ni co-constructeur ! Libre et indépendant du patronat et de Stellantis, notre seule préoccupation les intérêts de chaque salarié !**

**Flexibilité, encore des miettes !**

La direction nous impose une fois de plus un changement d’horaire. Mais ce changement d’horaire est au bénéfice de Stellantis comme toujours !

La cerise sur le gâteau reste la flexibilité ou GJP, programmée sur l’ensemble de la semaine !

**Qu’est-ce que cela nous rapporte ? Prenons l’exemple d’un salarié payé à 13,50€ de l’heure brut :**

13,50€ divisés par 3= 4,50€ + 25%= 5,625 bruts. Auxquels il faut déduire les 22% de cotisations sociales soit 4,38€ net pour 20 minutes de travail.

**Donc ce salarié touchera 43,80€ net pour dix séances de flexibilité, et seulement si elles n’alimentent pas les compteurs négatifs de modulation collective. Sérieusement ? Il n’y a pas comme un souci ?**

**C’est tout ce que valent nos vies de familles : 43,80€ pour 2 semaines de Flex et de fatigue !**

**La CGT dit NON ! Nous devons savoir quand commence et quand fini notre journée de travail !**

**Demande d’ouverture de négociations**

****Voici le courrier de notre DSC a la direction pour l’ouvrir de négociation salariale en urgence ;

Poissy, le 22 novembre 2021

**À l’attention de M. Xavier Chéreau, DRH Stellantis**

**Objet : Demande d'ouverture en urgence des négociations salariales.**

Monsieur,

La reprise de l’augmentation des prix ampute d’une manière très importante le pouvoir d’achat des salariés du groupe PSA.

L’augmentation des prix de l’énergie, gaz, électricité, carburant plombent le budget des salariés tant pour se chauffer que pour se déplacer en voiture.

Les prix des produits de consommation quotidienne (produits alimentaires, mutuelle…) subissent eux aussi une forte augmentation.

**Chaque augmentation de prix est une baisse de salaire.**

Depuis des années, les salaires de l’ensemble des salariés du groupe sont bloqués. **Le groupe Stellantis a affiché 6 milliards d’euros de bénéfice pour les 6 premiers de l’année. Pour rappel, le groupe avait réalisé en 2020, 2 milliards d’euros de bénéfices. Tout le monde s’attends à un record historique des bénéfices pour 2021.**

Les salariés ne peuvent attendre la période traditionnelle de février pour ouvrir les discussions sur les augmentations de salaire.

Vu la situation, il y a urgence à convoquer les syndicats pour augmenter d’une manière très importante les salaires de base de l’ensemble du personnel.

**Nous vous demandons de convoquer au plus vite les organisations syndicales pour entamer ces négociations salariales que tous les salariés attendent.**

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations.

**Jean-Pierre MERCIER**

**Délégué Syndical Central CGT Groupe PSA**

La direction centrale a répondu par un courrier, indiquant qu’elle se contenterait d’appliquer [l’accord sur les négociations périodique obligatoires pour la période 2022 à 2025](https://psasochaux.reference-syndicale.fr/accord-relatif-a-la-negociation-periodique-obligatoire-2022-2025-au-sein-de-lentreprise-psa-automobiles-sa-du-23-novembre-2021/) et a refusé d’anticiper l’ouverture des négociations.